

NÉCROLOGIE

M. Giuseppe Barrile

FORBACH. — M. Giuseppe Barrile est décédé le 29 janvier dans sa 82e année. Le défunt était l'époux de Mme née Thérèse Iannone depuis 1976. Maçon retraité, il demeurait rue des Lavandes à Forbach. Ses obsèques seront célébrées ce mardi 31 janvier, à 14 h 30, en l'église Saint-Rémi à Forbach. L'inhumation aura lieu au cimetière Pax à Forbach. Nos condoléances à la famille.



M. Raymond Lame

FORBACH. — M. Raymond Lame (père) est décédé à Metz le 29 janvier, dans sa 86e année. Le défunt était l'époux de Mme née Marguerite Beck, le père de deux fils, Roland et Raymond époux de Mme née Carine Karcher. Ancien combattant et retraité mineur aux HBL, il demeurait 45 rue du Rocher à Forbach. Ses obsèques seront célébrées ce jeudi 2 février, à 14 h 30, en la salle omnicultes de la chambre funéraire du cimetière de Forbach, suivies de l'inhumation. Nos condoléances à la famille.



M. Roland Jager

STIRING-WENDEL. — M. Roland Jager est décédé le 19 janvier, dans sa 70e année. Il était l'époux de Mme, née Carmen Krabler, le père de deux enfants, Véronique et Alexandre, et grand-père d'une petite-fille, Coralie. Originaire de Stiring-Wendel, M. Jager demeurait 135a rue de la Marne à Tragny-Sur-oise (95). La cérémonie religieuse a été célébrée le mercredi 25 janvier à l'église Saint-Martin à Herblay. Son corps a été incinéré. Nos condoléances à la famille.



M. Giovanni Ladu

PETITE-ROSSELLE. — M. Giovanni Ladu est décédé le 29 janvier, dans sa 91e année. Veuf de Vittorina Sanna depuis 1985, le défunt était père de trois filles, avait cinq petits-enfants et deux arrière-petites-filles. Mineur retraité, M. Ladu demeurait 17 rue des Prés à Petite-Rosselle. Figure connue dans la localité, il participait aux actions de différentes associations locales. Ses obsèques seront célébrées ce jeudi 2 février, à 14 h 30, en l'église Saint-Joseph de Vieille-Verrerie. Son corps sera incinéré. Nos condoléances à la famille.



M. Gilbert André

COCHEREN. — M. Gilbert André est décédé le 28 janvier, dans sa 81e année. Mineur en retraite, il résidait au 4 impasse des Ormes à la cité Belle-Roche à Cocheren. Il avait eu la douleur de perdre son épouse Berthe, née Kobler, le 28 octobre 2005. Ses obsèques seront célébrées ce mercredi 1er février, à 14 h 30, en l'église de la cité Belle-Roche à Cocheren. Elles seront suivies de l'inhumation au cimetière de Cocheren. Nos condoléances à la famille.



M. Charles Marx

HOMBOURG-HAUT. — M. Charles Marx est décédé le 30 janvier à son domicile, dans sa 80e année. Le défunt était l'époux de Mme née Jeanne Liebel, le père de trois enfants, et grand-père de trois petits-enfants. Retraité des HBL, M. Marx demeurait 4 impasse des Bruyères à Hombourg-Haut. Ses obsèques seront célébrées ce jeudi 2 février, à 14 h 30, en la collégiale du Vieux Hombourg. Son corps sera incinéré. Nos condoléances à la famille.



M. Pierre-Yves Marchais

STIRING-WENDEL. — M. Pierre-Yves Marchais est décédé à Stiring-Wendel, le 28 janvier, à l'âge de 61 ans. Né le 18 octobre 1950 à Nantes, le défunt a longtemps demeuré rue du Rocher à La Petite-Forêt à Forbach, avant de se retirer à la maison de retraite Les Platanes à Stiring-Wendel. M. Marchais était technicien retraité à l'hôpital Sainte-Barbe à Forbach. Le corps sera incinéré. Une cérémonie d'adieu aura lieu au crématorium de Sarrebruck, lundi 6 février, à 10 h. Nos condoléances à la famille.



TRANSFRONTALIER

groupement européen de coopération territoriale

L'Eurodistrict SaarMoselle pour quoi faire ?

Un an et demi après sa naissance, cette structure intercommunale transfrontalière, liant la Moselle-Est à l'agglomération de Sarrebruck, entre en phase de montage de projets. Rencontre avec sa directrice, Isabelle Prignon.

Le Républicain Lorrain : en matière de coopération transfrontalière, il y avait l'association Zukunft SaarMoselle Avenir. Maintenant l'Eurodistrict SaarMoselle. Quelles différences ?

Isabelle Prignon : L'association Zukunft SaarMoselle Avenir, créée en 1997, avait pour objectif le développement de la coopération entre les collectivités locales de Moselle et de Sarre. Il y a un an et demi, pour poursuivre le même but, nous sommes passés à une structure publique qui permet de contractualiser nos projets donc de les rendre plus concrets et de les inscrire dans le long terme. Surtout, le passage en GECT (groupement européen de coopération territoriale) nous offre une meilleure reconnaissance de la part de partenaires institutionnels et financeurs, comme la Région Lorraine ou l'Etat. A noter qu'il n'existe que sept GECT sur les zones frontalières françaises dont celles Lille-Tournai, Dunkerque-West-Vlaanderen, Strasbourg-Kehl ou Pyrénées-Méditerranée.

Rencontres citoyennes

Peut-on dire que le GECT Eurodistrict SaarMoselle constitue une intercommunalité transfrontalière ?

Oui, nous fonctionnons clairement sur un modèle plus "politique"



Isabelle Prignon, directrice de l'Eurodistrict SaarMoselle : « Nous sommes là pour mettre du liant... pour que les acteurs de Moselle-Est et de Sarre se mettent autour de la table, discutent et élaborent des projets en commun ».

avec des réunions plénières ou des délibérations sont soumises au vote. Les décisions prises par l'eurodistrict s'appliquent donc à toutes les communes ou intercommunalités qui le composent. Par contre, on ne parle pas de compétences dans notre cas mais de délégations de missions.

Quelles sont ces missions ?

Nous avons cinq domaines d'intervention : l'aménagement du territoire, le développement économique, les transports, la valorisation du territoire en terme

de production d'énergie et le tourisme. Parallèlement, nous œuvrons pour une rencontre citoyenne entre les habitants du territoire transfrontalier via l'organisation de manifestations comme la rando vélo SaarMoselle ou les animations Wardt Weekend dont la prochaine édition aura lieu du 6 au 10 juin. Nous portons aussi le ticket SaarMoselle qui offre des réductions dans les musées de la zone.

Qu'a fait l'eurodistrict en un an et demi ?

Il s'est d'abord construit sur un plan administratif et organisationnel. Nous sommes passés d'une association de trois salariés à ce GECT qui emploie sept personnes mises à disposition par les collectivités du territoire. L'équipe que je dirige est donc totalement franco-allemande. Nous entrons désormais en phase d'initiative et de projets plus concrets.

Promo dans l'avion

Quels sont ces projets ?

Par exemple, lors d'une réunion des délégués, ce mercredi soir, une étude sur l'amélioration de l'offre de transport transfrontalière va être présentée. L'objectif est de mieux coordonner et d'intensifier cette offre entre la Sarre et les villes de Moselle-Est. Aussi bien concernant les bus que le tram-train. En terme de développement économique, nous allons mettre en place une carte transfrontalière des zones d'activités, effectuer des actions de promotion du territoire en faveur de l'implantation d'entreprises. Un film de promotion de l'Eurodistrict est actuellement diffusé dans les avions des lignes Air France. Plus tard, notre volonté est de devenir un acteur de soutien technique ou en recherche de financement pour des entreprises cherchant à s'implanter. Enfin,

pour le tourisme, le projet Bande bleue concerne les possibilités de développement de l'axe constitué par la Sarre. Douze points à valoriser ont déjà été recensés sur le tracé de la rivière. A Grosbieders-troff, par exemple, l'idée de créer une halte nautique pour les plaisanciers a été avancée. On veut aussi homogénéiser l'offre touristique de Völklingen à Bitch.

On parle souvent de mille-feuille institutionnel. Ne craignez-vous pas que l'arrivée de l'Eurodistrict complique encore la perception du "qui fait quoi" en Moselle-Est ?

Cela ne va pas simplifier la vision des choses pour les gens. C'est vrai. Mais il n'y avait pas d'autre solution que créer une nouvelle structure publique pour traiter de l'aménagement transfrontalier. Géographiquement, géologiquement, nous voyons bien que nous vivons dans le même espace. Si l'Eurodistrict n'est pas là, qui fera se rencontrer les acteurs des deux côtés de la frontière ? Nous sommes là pour créer du liant, pour que les élus de Moselle-Est et Sarrebruck se mettent autour de la table, parlent et élaborent une stratégie commune de développement. Notre but ultime : concrétiser le concept d'agglomération transfrontalière Sarrebruck-Moselle-Est.

Stéphane MAZZUCOTELLI.

Chiffres clés

62 : l'Eurodistrict compte 62 délégués lorsqu'il se réunit en assemblée. La composition est paritaire (31 Français et 31 Allemands). Ces délégués sont tous des élus issus des collectivités partenaires de l'Eurodistrict. Soit le Regionalverband Sarrebruck (communauté urbaine), les communautés d'agglomération de Forbach et Sarreguemines, les communautés de communes de Saint-Avold, Creutzwald, Freyming-Merlebach, Faulquemont et Sarralbe. **620 000 :** le territoire de l'Eurodistrict compte 620 000 habitants (350 000 côté allemand, 270 000 côté français).

80 : pour le fonctionnement du groupement, les collectivités membres de l'Eurodistrict versent 80 centimes d'euro par habitant. Le GECT possède donc un budget de base de 400 000 euros environ. Mais il a plus que doublé, cette année, grâce à des soutiens financiers décrochés auprès de l'Europe, de l'Etat, du Land de Sarre ou de la Région Lorraine.

12 : c'est le nombre de groupements européens de coopération territoriale (GECT) en Europe. Il en existe sept concernant des territoires de l'hexagone.

SOLIDARITÉ

Pain du cœur offre dix ordinateurs à des écoliers

L'association Pain du cœur organise des opérations pour venir en aide aux Forbachois. Dans le cadre de la lutte contre la fracture numérique, elle a offert, avec le soutien d'Emmaüs, des ordinateurs à des écoliers.

Lundi soir, Danièle Dahlem directrice de l'école Louis-Houpert du Wiesberg a accueilli dix parents d'élèves et leur progéniture, Vincente Kucan-Grizzanti et Maria Goricki de l'association Pain du cœur, Thierry Stauder et Mohamed Hanbli, représentant l'atelier informatique d'Emmaüs. Une rencontre basée sur la solidarité. « En novembre dernier, l'inspecteur de l'Éducation nationale m'a signalé que l'association Pain du cœur était prête à financer des ordinateurs pour enfants n'en ayant pas à la maison, ou en ayant un mais avec accès limité » a indiqué la directrice Danièle Dahlem. « J'ai relevé dix écoliers, concernés par l'une ou l'autre situation. Désormais, ils auront leur propre ordinateur, grâce au Pain du cœur. »

Aider son prochain

La présidente Vincente Kucan a rappelé que « l'association organise depuis 2008 une journée "pain du cœur" en partenariat avec des artisans boulangers du secteur. Ils offrent du pain aux gens, lesquels donnent de l'argent en fonction de leurs moyens. L'argent ainsi récolté permet de venir en aide aux Forbachois dans le besoin. L'année dernière, on a souhaité intervenir dans le cadre de la lutte contre la fracture numérique. Avec le soutien d'Emmaüs, reconditionnant vingt ordina-



Des représentants de l'association Pain du coeur et d'Emmaüs ont remis hier des ordinateurs à dix élèves de l'école Louis-Houpert.

teurs, offerts à des élèves de l'école Louis Houpert, du Bruch, du Creutzberg et de Marienau. » Une belle manière de venir en aide aux prochains.

Ubuntu, un système facile à l'emploi

Écoliers et parents sont ravis

de pouvoir profiter de cette aubaine. Avant la remise des ordinateurs, Thierry Stauder, qui dirige l'atelier informatique d'Emmaüs, et Mohamed Hanbli, conducteur de projets Skolelinux auprès d'Emmaüs, ont expliqué l'utilisation des ordinateurs. « Ces ordinateurs en bon état, sont issus de collectes d'équipements élec-

triques et électroniques, complètement révisés par nos soins. Ils sont équipés de logiciels Ubuntu, du système Skolelinux, le plus accessible pour débutants. » Thierry Stauder a donné des explications sur ce logiciel qui permet d'utiliser toutes les technologies actuellement gratuitement et librement. Ces explications ont

été suivies de démonstrations des systèmes installés sur ces ordinateurs, pour une utilisation immédiate par les écoliers. Thierry Stauder a rappelé que parents et enfants peuvent venir aux cours donnés gratuitement tous les mercredis de 18 h à 20 h à l'atelier informatique d'Emmaüs, rue du Rempart.

VU ET ENTENDU

Ecoles bloquées ce matin

Dans l'académie de Nancy-Metz, 803 postes de l'Éducation nationale disparaîtront à la prochaine rentrée : 367 dans le premier degré, 425 dans le second et 11 postes administratifs.

En attendant la publication de toutes les mesures de carte scolaire et leur déclinaison par département, des parents d'élèves se mobilisent déjà pour défendre les classes menacées. Ce matin, des manifestations et blocages auront lieu à 8 h à l'école du Centre de Stiring-Wendel et dans deux écoles de Petite-Rosselle : Vieille-Verrerie et Jacques-Yves-Cousteau. Une classe de maternelle menace d'être supprimée à Vieille-Verrerie et une classe à l'école primaire Cousteau. A Rosselle, l'accès au parking de l'église Saint-Joseph sera interdit de 8 h à 12 h. Circulation et stationnement seront interdits aussi autour de l'église Saint-Théodore ainsi que sur le parking à l'arrière de la mairie aujourd'hui de 8 h à 12 h. La voie d'accès à la mairie sera également fermée à toute circulation.

Mine : 2.2.b, c'est pas gagné

Dans de précédentes éditions, nous rendions compte de la dernière réunion de la Caisse nationale des mines à Paris. Les militants CGC avaient notamment rappelé les promesses faites pour le retour aux dispositions dites 2.2.b qui avaient été abrogées. En jeu : le rétablissement des remboursements de transports ou de cure pour les affiliés du régime minier. Il s'agit d'une promesse ministérielle. Les responsables de la Caisse nationale auraient pris des engagements pour que les compensations soient effectives. Or, il apparaît que, dans la réalité, la chose ne serait pas aussi idyllique. Sur le terrain, les affiliés peinent car ils ne constatent toujours pas de retour aux remboursements transports. Nous avons contacté la Caisse nationale à Paris pour avoir des réponses à propos du rétablissement du 2.2.b. Sans succès. Nous reviendrons néanmoins demain sur ce nouveau couac dans la réforme qui touche le régime de sécurité sociale dans les mines. Avec notamment les éclaircissements de responsables de la Carmi-Est.

EN BREF

Sous-préfecture

Le bureau des étrangers de la sous-préfecture de Forbach sera exceptionnellement fermé les lundis 6 et mardi 7 février.

Récupération de points

- L'association Alert 57 organise un stage de récupération de points les 3 et 4 février à la salle polyvalente du Creutzberg. Contact tél. 03 87 98 85 71 ou 06 87 74 83 39, e-mail : alert57@orange.fr, site : www.alert57.fr
- L'Anper organise des stages de sensibilisation à la sécurité routière les 17 et 18, 24 et 25, 27 et 28 février. Renseignements tél. 03 87 32 00 36.

Enquête de l'Insee

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) procédera, tout au long de l'année, à une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité. Un enquêteur de l'Insee se présentera chez certaines personnes choisies rigoureusement au hasard pour leur poser une série de questions relatives à cette enquête. Ces personnes seront avisées par l'Insee du passage de l'enquêteur qui sera porteur d'une carte d'identité de l'Insee. Cette enquête est effectuée dans un but purement statistique.

Les réponses des ménages enquêtés resteront strictement confidentielles.

CLCV

La prochaine permanence concernant la consommation et les locataires aura lieu vendredi 10 février de 20 h à 21 h au 3e étage du 10, place de l'Alma à Forbach.

POMPES FUNÈRES Burkhard
Conseil et assistance auprès des familles
La compétence et le savoir-faire d'une équipe de professionnels
A VOTRE SERVICE 24h/24 - 7j/7

FORBACHOISES
35, rue Sainte-Croix
57600 FORBACH
Tél. 03 87 88 29 64

BEHAINOISES
Centre Commercial 1
57460 BEHAIN-LES-FORBACH
Tél. 03 87 87 00 21